

# BULLETIN D'INSCRIPTION SOLISTE

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 février 2025

TITRE DE LA CHOREGRAPHIE :

Durée de la chorégraphie : .....  
(Durée maximale 4')

Titre de la musique et compositeur :

**CATEGORIE :**

ESPOIR: 8 / 11 ans

INTERMEDIAIRE: 12 / 15 ans

AVANCÉ: 16 / 25 ANS

**NIVEAU :** niveau attesté par le professeur de danse - les danseurs ayant une très bonne technique et inscrits en niveau amateur seront pénalisés et reclassés

AMATEUR  
2 à 3 cours / semaine

AMATEUR AVANCÉ  
4 à 6 cours par semaine

PRE PROFESSIONNEL  
6 cours & +/semaine  
en centre de formation intensive de danseur

PROFESSIONNEL  
Danseurs professionnel en compagnie

NOM & PRENOM DU DANSEUR :

AGE DU DANSEUR (le jour des Rencontres chorégraphiques) :

NOM DU PROFESSEUR / DE L'ECOLE :

ADRESSE DE L'ECOLE :

code postal :

VILLE :

TELEPHONE :

EMAIL :

Frais d'inscription SOLISTE : 25 € + cotisation AINSIDANSELVRN : 3€/ danseur

Pré-sélection des solistes le samedi 22 mars matin - les résultats des sélections seront affichés à 14h au plus tard dans le hall de la salle de spectacle

Le responsable de l'école de danse :

- atteste avoir pris connaissance et accepte sans condition le présent règlement
- atteste inscrire ses danseurs dans le niveau recommandé
- certifie sur l'honneur être en possession des certificats médicaux autorisant la pratique de la danse pour chacun de ses danseurs, valides à la date des Rencontres chorégraphiques 22 & 23 mars 2025
- certifie être en possession des autorisations parentales des danseurs mineurs pour la participation aux rencontres chorégraphiques 2025

Signature du professeur  
ou du danseur majeur

---